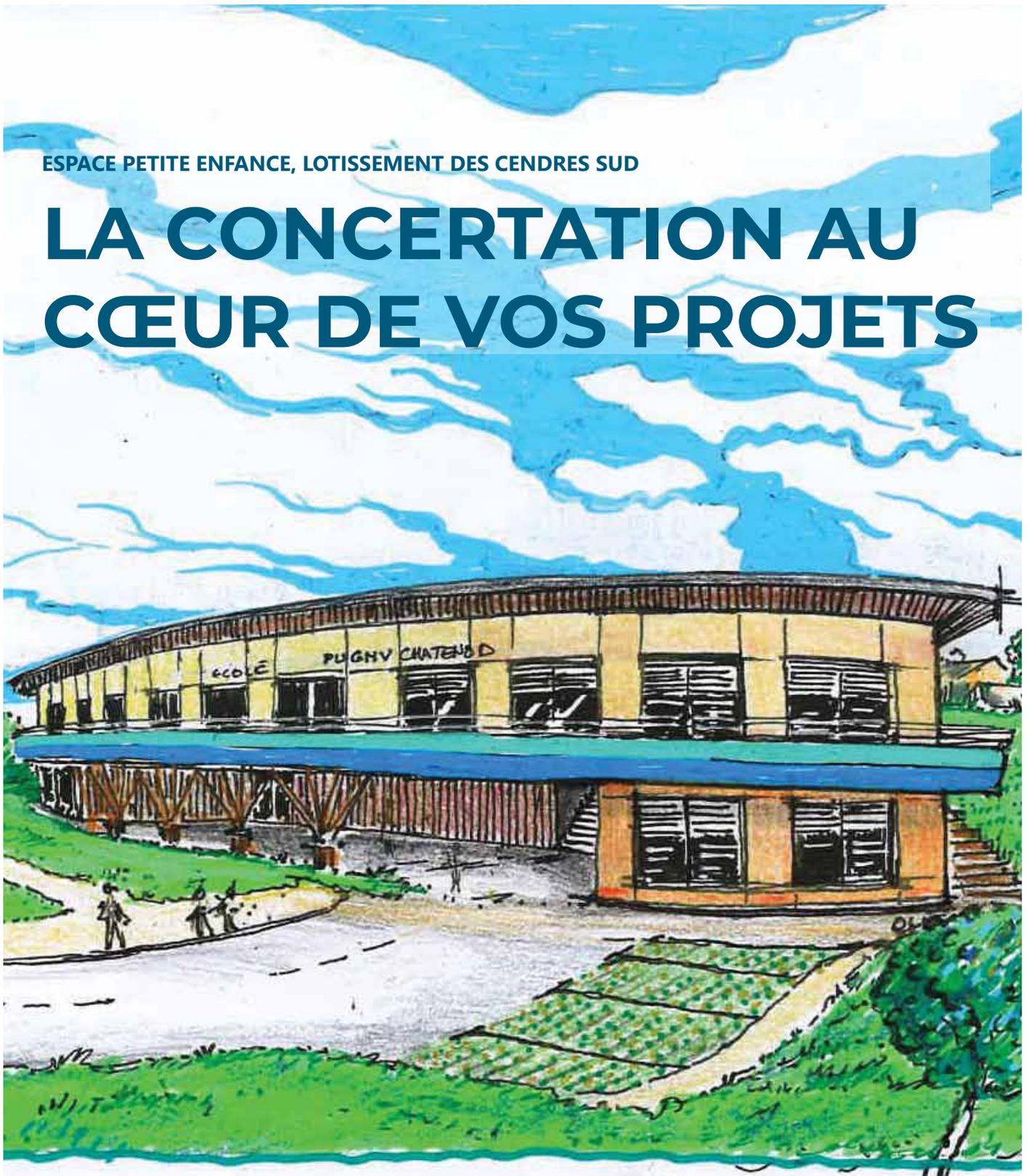


# PUGNY-CHÂTENOD

## le mag

ESPACE PETITE ENFANCE, LOTISSEMENT DES CENDRES SUD

## LA CONCERTATION AU CŒUR DE VOS PROJETS



ÉCLAIRAGE PUBLIC

**LA MODERNISATION  
SE POURSUIT EN 2023**

SÉCURISATION DE LA ROUTE DU REVARD

**LES TRAVAUX LANCÉS  
AU PRINTEMPS**

**# 4**  
FÉVRIER 2023

# Un nouveau site internet



Le nouveau site internet de la commune est maintenant en ligne. Vous y trouverez différents sujets sur la gestion de la commune et de l'intercommunalité.

Une boîte de dialogue ("Nous contacter") vous permet de prendre contact par mail avec le maire, la secrétaire générale ou l'accueil.

"Le site permet également de partager les dernières actualités, les dates importantes à retenir, la possibilité de réaliser des sondages avec les habitants", indique Philippe Galy, conseiller municipal. Faites connaissance avec les élus et les employés de la commune en parcourant le trombinoscope ! Et n'oubliez pas l'appli Illiwap qui vous accompagne au quotidien.

Ce nouveau site sera en constante évolution. N'hésitez pas à faire part de vos réactions et commentaires.

## Primeurs vendus à domicile : gare aux abus

Depuis le début de l'année, des Pugnerains ont alerté la mairie sur le passage régulier de vendeurs de fruits et légumes à domicile. Pour un de nos aînés nonagénaire, la facture a ainsi été supérieure à 300 €.

En général, un homme habillé en combinaison d'ouvrier agricole, se présente comme producteur venant de Normandie, tous les trois mois, pour livrer des fruits et légumes « de saison » à ses clients. Confiants, certains habitants ouvrent leur porte ou leurs oreilles séduits par la démarche et un discours de « bonimenteur ». L'objectif de ce vendeur est bien de vendre des produits et s'il y a une fragilité chez son interlocuteur, la facture peut être « salée ».

La vente à domicile est légale, mais encadrée par des textes destinés majoritairement à protéger le consommateur.

Deux points particulièrement importants :

1. La loi stipule qu'un délai de 7 jour dit de « rétractation » est obligatoire entre la vente du produit à domicile et son paiement. C'est-à-dire que vous ne devriez pas payer directement le montant de la facture avant ce délai de sept jours.
2. Il est interdit aux vendeurs de vous forcer à un minimum de commande pour bénéficier du service.

Chacun est bien entendu libre d'acheter ces produits. Vous êtes simplement encouragés à être attentifs au volume acheté et au prix payé au kilo pour chacun des articles.

N'hésitez pas à faire remonter à la mairie les informations sur ce sujet qui peut intéresser tout le monde.

Une main courante a été déposée à la Gendarmerie.

## Permanences des élus

Le maire et les adjoints assurent des permanences régulières. Ils reçoivent les habitants qui le souhaitent sur rendez-vous pris auprès de la mairie.

- ▶ Bruno CROUZEVALLE, maire, les lundi et vendredi, de 17h à 19h
- ▶ Thierry MICHEL, 1er adjoint (Environnement, cadre de vie, développement durable), le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois, de 17h à 19h
- ▶ Bernard HENRIET, 2ème adjoint (Travaux, équipements et patrimoine), le 2<sup>ème</sup> lundi de chaque mois, de 17h à 19h
- ▶ Barbara GALLEZ-DENQUIN, 3ème adjointe (Communication, associations, manifestations), le 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois, de 9h à 11h
- ▶ Caroline GAY-PARA, 4ème adjointe (Enfance, jeunesse), le 4<sup>ème</sup> lundi de chaque mois, de 17h à 19h

## État-civil

### NAISSANCES

- Lucas Cansado (13/02/2022)
- Tess Bassanelli-Shusterman (04/05/2022)
- Simon Vandamme-Besnard (21/07/2022)
- Lesia Lambert (04/08/2022)
- Timothé Debusscher (01/09/2022)
- Lou Pegoud (30/09/2022)
- Camille Combet-Devernay (30/10/2022)
- Matteo Brozzoni-Delpech (04/11/2022)
- Aleksander Audibert (15/11/2022)

### MARIAGES

- Julia Martellato et Mélanie Poinas (08/07/2022)
- Antonio Otero et Lydie Bioley (05/09/2022)

### DÉCÈS

- Paule Frey (23/03/2022)
- Louis Blanc-Talon (06/04/2022)
- Raymonde Murzilli (12/06/2022)
- Henri Minet (26/08/2022)

# Satisfaire les besoins et veiller à un développement harmonieux



**Bruno CROUZEVIALLE**  
Maire de  
Pugny-Châtenod

## SOMMAIRE

- Aménagement 4
- Sécurisation de la route du Revard : travaux au printemps 5
- La modernisation de l'éclairage public se poursuit 6
- Mobilités 7
- Enfance-jeunesse 8
- Dossier : Espace petite enfance : le projet va être lancé 10
- Culture 12
- Pugnerains à la une 14
- Octobre rose : à quoi ont servi vos dons ? 13
- Associations 16
- Animations 19
- Trombinoscope 20

Chers Pugneraines et Pugnerains,

À la suite du renouvellement de votre confiance affirmée en juin 2022, je suis heureux de pouvoir partager de nouveau avec vous cette édition du bulletin communal. L'équipe municipale s'est remise au travail et tente de minimiser l'impact de trois mois d'absence.

Dans un contexte difficile et exigeant, où les dotations de l'État diminuent, avec des besoins d'investissements toujours présents, l'équipe municipale a fait le choix de ne pas faire supporter aux Pugnerains la baisse des aides de l'État par une augmentation de la taxe foncière en 2023.

Le contexte économique difficile qui touche de plein fouet les particuliers comme les collectivités territoriales, n'épargne pas Pugny-Châtenod. Pour tous, les coûts explosent dans de nombreux domaines (énergie, alimentation, matières premières...).

Pour contenir ces hausses sans précédent, il est nécessaire de faire preuve de résilience en modifiant nos modes de consommation. Les restrictions en eau de l'été dernier nous ont également alertés sur les efforts à consentir.

Il est nécessaire de bien anticiper l'avenir en programmant certes des investissements mais en veillant également au juste équilibre entre la préservation de l'environnement et notre cadre de vie.

Accompagner l'arrivée des nouveaux habitants, satisfaire les besoins de la population pour un développement harmonieux de notre commune, nourrit notre ambition au quotidien.

Je vous laisse découvrir au fil des pages de ce bulletin communal, les divers projets et animations que nous aurons à cœur de partager avec vous.

Bien à vous,



## Horaires de la mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert au public les lundi et vendredi, de 16h30 à 19h, et les mercredi et jeudi, de 8h30 à 11h.

PUGNY-CHÂTENOD **Le mag**

Magazine municipal de Pugny-Châtenod

70 Place de la Mairie - 73100 Pugny-Châtenod

04 79 61 21 74 - sg@pugnychatenod.fr

Parution : février 2023

Directeur de la publication : Bruno Crouzevialle

Coordination : Barbara Gallez-Denquin

Rédaction : équipe municipale de Pugny-Châtenod

Conception et réalisation : agence Kangourou, Aix-les-Bains

Impression : Mairie de Pugny-Châtenod

Consultez le site internet de la mairie  
[www.pugny-chatenod.fr](http://www.pugny-chatenod.fr)



Suivez l'actualité sur la page Facebook  
MairiedePugnyChatenod



# La concertation au cœur du projet des Cendres Sud

La commune se prépare à accueillir de nouveaux habitants par la création d'un lotissement sur le site des Cendres-Sud. Dans un souci de préservation du fonctionnement et de la qualité de son cadre de vie, la commune a décidé d'associer les riverains pour produire une contribution au règlement du lotissement à venir, ce qui est inédit dans le département ! L'aménageur ayant accepté de différer le dépôt de permis d'aménager pour intégrer les éléments de cette concertation, le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de la Savoie a été sollicité pour mener ce processus à bien.

Pour parvenir à une contribution constructive et étayée, les participants se sont réunis quatre fois et ont fourni ensemble plus de huit heures de travail. Leurs travaux ont concerné essentiellement l'aménagement du futur lotissement, mais aussi certains éléments qui peuvent intéresser les élus quant au fonctionnement de la commune. Après la présentation des différentes réglementations en matière d'urbanisme (Scot, PLUi...), cinq ateliers ont été organisés (enjeux et besoins des riverains, qualité architecturale, restitution et échanges aux élus et à l'aménageur...).

La réflexion a porté respectivement sur le diagnostic du site et de ses abords, les enjeux de l'opération, l'organisation proposée et la réglementation appliquée au lotissement.

## ■ Diagnostic du site et de ses abords

- Le grand paysage (vue lac) notamment sur l'Ouest
- La fréquentation du chemin communal des Charmettes et son statut
- La traversée de la route départementale par des usagers variés (piétons, VTT)
- La densité et la hauteur des haies situées à l'Ouest du site de

projet

- Les cônes de visibilité des riverains
- La présence d'un cheminement doux entre le haut et le bas de la commune.

## ■ Enjeux de l'aménagement du site : sécurité et cadre de vie

- La sécurité porte surtout sur les problématiques de circulation : il s'agit bien de prendre en considération la sécurité des habitants du lotissement à venir, notamment au niveau de la connexion de ce dernier avec la route départementale
- L'identité du lieu : préserver le caractère rural de la commune, en conservant la dimension de village.

## ■ Organisation du lotissement et des implantations de parcelles

- Découpage parcellaire
- Respect des cônes de vues.

## ■ Proposition de dispositions réglementaires complémentaires

- Les toitures
- Les enduits de façade
- Les clôtures.

## Pugny-Châtenod précurseur

Une partie des propositions faites lors de ces ateliers devrait être retenue par le promoteur, et la municipalité est convaincue de l'intérêt de cette démarche.

La commune a été précurseur ! C'est en effet la première fois qu'à la demande d'une municipalité, un aménageur offre la possibilité d'associer la population... Car c'est effectivement lui qui « a le pouvoir », dans la mesure où il peut tout à fait déposer son permis d'aménager au service instructeur, sans passer par une séquence d'information des élus. La volonté de la municipalité est de reconduire à chaque fois que cela sera possible cette concertation, car le but est de construire ensemble le Pugny-Châtenod de demain.

## Six logements créés par l'Opac



À la suite du déménagement des Papillons blancs dans le quartier de Marlioz, l'Opac a réalisé des travaux de transformation dans le bâtiment de la Chaumière, qui accueillait les résidents.

Ces aménagements ont permis la création de six logements supplémentaires sur notre commune (deux T1, trois T1 bis, un T2).

L'attribution des logements s'effectuera au sein d'une commission d'attribution composée de l'Opac, d'un représentant de la mairie et d'un de l'État.

Les travaux qui ont débuté à l'automne devraient se terminer au printemps.

## Pugny-Châtenod accessible à la fibre optique

Sur les 541 foyers de Pugny-Châtenod, 463 sont désormais éligibles à la fibre optique, selon les données d'Orange et d'Eiffage Energie. 25 logements sont bloqués pour diverses raisons.

Pour avoir accès à la fibre, il est indispensable de préparer l'intervention du technicien avant le raccordement de sa maison. Il faut essayer de repérer les regards dans sa propriété ou d'avoir un plan, surtout pour les maisons qui se sont revendues. Si la gaine verte arrive dans le sous-sol, penser à dégager l'accès. Il est conseillé de repérer l'itinéraire du câblage téléphonique dans sa maison.

Ces précautions permettront au technicien d'intervenir rapidement et éviteront un deuxième rendez-vous.

# Sécurisation de la route du Revard : travaux au printemps

La sécurisation de la route du Revard reste une des priorités de la municipalité. Avec le bureau d'études en aménagement urbain Arter et les géomètres d'AixGéo, la commune a principalement avancé sur deux axes :

- La réflexion sur cette route dans son ensemble (sécurisation, cohabitation des différents modes de transport, entrées de village...);
- La sécurisation du carrefour des Cendres.



## Différents scénarios étudiés pour la traversée de Pugny-Châtenod

Le diagnostic « en marchant » réalisé avec les Pugnerains en mai 2021 avait exprimé qu'il était important de penser ce projet globalement. Il s'agit donc d'intégrer tous les tronçons de la route départementale, leurs éventuelles modifications, toutes les dimensions (éclairages, aménagements paysagers ...) et tous les acteurs (automobilistes, riverains, piétons, cyclistes, chauffeurs de bus, personnes chargées du déneigement ...).

Le cabinet Arter a remis début octobre deux études concernant l'ensemble du tronçon traversant Pugny, détaillant tous les points clés et étudiant divers scénarios. Outre les aménagements concernant les carrefours, ces études permettent de discuter de nombreux points tels que l'emplacement des arrêts de bus, la disposition des espaces paysagers, les emplacements de conteneurs de déchets, les cheminements cycles et piétons entre ces différents points...

Sur la base de ces études, des discussions vont s'engager pour recueillir l'avis des Pugnerains.



Au carrefour des Cendres, un aménagement marquera l'entrée dans le village pour inciter à réduire la vitesse.

## Réduire la vitesse au carrefour des Cendres

Sur la base des scénarios proposés par Arter et des relevés topographiques, AixGéo a produit un premier avant-projet détaillé, présenté début décembre avec une première estimation du coût de réalisation.

Le projet repose pour l'essentiel sur la réduction de la vitesse et passe par :

- La création sur le carrefour d'un plateau surélevé imposant ainsi une réduction de vitesse à 30km/h.
  - La suppression du tourne-à-gauche (en venant de Trévignin) permettant une meilleure visibilité pour les automobilistes
  - La création d'un îlot central (côté Trévignin)
    - Avec un marquage au sol pour forcer les automobilistes à réduire leur vitesse avant d'arriver sur le carrefour des Cendres
    - L'installation de totems de bienvenue (ou autres) sur la droite de la chaussée pour marquer l'entrée du village et aider les automobilistes à prendre conscience qu'ils circulent en agglomération
  - Le déplacement du panneau d'entrée pour avancer le périmètre de réduction de vitesse à 50 km/h.
- Le coût de réalisation du projet est à ce stade estimé à 220 000 euros HT.

L'équipe projet se tient bien évidemment à votre disposition pour toutes questions. Vous pouvez la contacter à l'adresse suivante : [concertationpugnychatenod@gmail.com](mailto:concertationpugnychatenod@gmail.com).

## Le planning envisagé

Voici le planning prévisionnel de l'opération, qui reste évidemment soumis à d'éventuels imprévus.

- Janvier/février : consultation des entreprises
  - Avril : début des travaux
  - Juin : fin des travaux (avant la période estivale)
- Pendant les travaux, des périodes de circulation alternée seront nécessaires pour gérer les flux de trafic sur une seule voie.

# La modernisation de l'éclairage public se poursuit cette année

La première phase du projet de modernisation de l'éclairage public a été réalisée fin 2022. Elle a concerné le haut de la commune depuis la route de Longchamp jusqu'à la route des Hôtes et la route du Téléphérique.

Le but du projet d'un éclairage raisonné est de :

- ▶ Limiter la consommation d'énergie,
- ▶ Limiter la pollution lumineuse grâce à un temps maîtrisé au moyen d'horloges astronomiques (programmables),
- ▶ Limiter les impacts sur la faune, la flore et l'humain (choix de température de couleur ayant un moindre impact sur la biodiversité),
- ▶ Respecter les prescriptions du Parc naturel du massif des Bauges (réduction de la puissance unitaire par lampe de 60 watts),
- ▶ Réaliser des économies importantes pour la commune.

Ces derniers mois, des économies à hauteur de 65 % ont été réalisées dans les quartiers où l'extinction



nocturne est activée.

Pour toute la commune, l'extinction nocturne est maintenant activée de 23 h à 6 heures.

Contrairement à certaines idées reçues, il n'y a pas eu d'augmentation des cambriolages du fait de l'extinction nocturne.

## 160 candélabres modernisés

En 2023, la deuxième phase du projet va être engagée dans la partie basse de la commune. Sur les deux phases de travaux 2022 et 2023, 160 candélabres sont

concernés au total.

En revanche, l'éclairage de la route du Revard est un projet spécifique rattaché aux futurs projets d'aménagement entre les carrefours de la route de Pugny et de la route du carrefour des Cendres. Cette partie du projet pourra être décalée dans le temps en fonction de l'avancement de ces aménagements. Par ailleurs, l'éclairage de l'église est à l'étude pour un nouveau système moins impactant.

Pendant les travaux, des panneaux de signalisation ou des feux tricolores seront mis en place. Les automobilistes sont appelés à être vigilants vis-à-vis du personnel.

Une réunion est prévue pour les lotissements privés, afin de parvenir à une homogénéité globale de l'éclairage public. "Nous souhaitons que les lotissements privés puissent profiter de prix négociés par la commune", indique Philippe Galy, conseiller municipal.

## Accord'âge contre l'isolement des aînés

L'avancée en âge est parfois synonyme d'isolement. Le service Accord'Age du Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de GrandLac a mis en place plusieurs actions qui permettent de rompre la solitude de nos aînés, en les mettant en relation entre eux ou avec des bénévoles :

- En petit groupe : intégrer l'un des petits groupes qui se retrouvent soit pour des animations, des sorties hebdomadaires, soit pour des repas mensuels au restaurant. Le transport en minibus et l'accompagnement sont assurés par des animatrices. Les activités sont gratuites, à l'exception des frais de restaurant et de quelques sorties.
- À domicile : être en contact avec un bénévole dédié, soit chez vous pour un temps d'échanges convivial autour des livres ou des jeux, soit par téléphone pour une écoute bienveillante et un réconfort moral. Les bénévoles sont formés et suivis par des animateurs.
- ▶ Contactez le service Accord'Age au 04 79 88 68 77 ou [accordage@cias-grandlac.fr](mailto:accordage@cias-grandlac.fr). Plus d'information sur [grand-lac.fr/au-quotidien/laide-aux-personnes-agees-cias/lutte-contre-lisolement-accordage](http://grand-lac.fr/au-quotidien/laide-aux-personnes-agees-cias/lutte-contre-lisolement-accordage).

## Des colis de fin d'année pour les aînés de la commune

La commission d'action sociale de la commune a procédé à la remise des colis de fin d'année aux aînés. Moments riches en convivialité et partage lors de ces deux permanences des 8 et 16 décembre, lors desquelles plus de 80 personnes se sont déplacées. Ce fût l'occasion de faire connaissance et de se retrouver autour d'un verre pour échanger sur l'actualité et la vie du village.



# Le transport à la demande



Le réseau Ondéa vous propose désormais un transport à la demande par minibus depuis Pugnny-Châtenod.

Mobéa est le nom d'un nouveau service mis en place par le réseau Ondéa Grand Lac qui vous permet de réserver des transports à la demande depuis l'un des arrêts de bus scolaire de notre commune vers les destinations suivantes : Grésy Gare, ZI Combaruches, Pommerin, Drumettaz (centre commercial), Hexapôle, gare SNCF d'Aix-les-Bains, hôpital, P+R Maison brûlée, Géant Casino, plage d'Aix.

Rendez-vous sur [ondeagrandlac.fr](http://ondeagrandlac.fr), sur l'appli Ondéa Grand Lac ou au 04 57 60 73 00.

La mairie souhaite avoir vos retours d'expérience. N'hésitez pas à envoyer vos commentaires sur l'adresse suivante ([accueil@pugnnychatenod.fr](mailto:accueil@pugnnychatenod.fr)) ou sur le site internet.

# Une gratification pour le covoiturage



Grand Lac, Grand Chambéry, Coeur de Savoie et le département de la Savoie s'associent pour développer plus significativement le covoiturage.

À partir du 24 janvier, un dispositif de gratification du covoiturage avec BlaBlaCar Daily est mis en place. Pour les passagers, les trajets de plus de 5 km à l'intérieur de ces territoires seront offerts. Quant aux conducteurs, ils seront indemnisés 0,10€/km/passager grâce à une enveloppe de 200 000 € issue de la convention Area.

Le dispositif s'appuie sur la plateforme BlaBlaCar Daily, sur laquelle passagers et conducteurs doivent s'inscrire pour proposer ou trouver leur trajet.

# Jalonnement vélo avec Chambéry



Un projet de jalonnement cyclable du bassin de vie aixois depuis et vers Chambéry est en cours. Trois axes structurants communs ont été définis. Un système unique de signalisation graphique est prévu, chaque agglomération déployant cependant une numérotation propre.

Le projet doit se poursuivre par une réflexion de jalonnement inter-grands lacs (lac d'Annecy, lac du Bourget).

# Sécuriser le vélo sur les côteaux

Une étude de faisabilité va être lancée afin de sécuriser la pratique du vélo pour les trajets domicile/travail et utilitaires sur les côteaux du Revard, dans un contexte de relief marqué et de population moins dense.

L'objectif serait de relier, par un axe structurant, les communes de Méry, Drumettaz-Clarafond, Mouxy, Pugnny-Châtenod, Trévignin, Le Montcel et Saint-Offenge.

Confiée à l'agence Ecomobilité Savoie Mont Blanc, cette étude permettra d'établir un chiffrage le plus précis possible afin de pouvoir engager la phase de maîtrise d'œuvre qui sera assurée par l'agglomération Grand Lac.

Le comité de pilotage doit se réunir en janvier.



# École : 98 élèves et la quatrième classe pérennisée

La rentrée scolaire à l'école de Pugnny-Châtenod s'est déroulée sous le soleil cette année. L'école accueille 98 élèves du CP au CM2, sous la direction de Marylise Viallet. L'école fonctionne en Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec l'école de Trévignin qui accueille les maternelles et des CP. L'augmentation constante des effectifs a permis le maintien de la 4<sup>ème</sup> classe, ouverte l'année dernière. Cette classe a donc été équipée d'un rétroprojecteur interactif début novembre.

Deux nouvelles enseignantes sont venues compléter la dynamique équipe en place : Marion Briandet (CP/CE1) et Méryl Boninsegna (CE2/CM1). Marylise Viallet (CM1/CM2) continue d'assurer la direction de l'école et Véronique Paraire enseigne cette année dans la classe des CE1/CE2.

Les parents délégués élus cette année sont Emilie Berger, Aurélie Forestier, Anne Mailland-Rosset et Hélène Tilloux. Les suppléantes sont Hélène Giraud-Moine, Sylvie Galland et Virginie Villette.

La municipalité remercie pour leur travail remarquable les associations de garderie et de cantine composées de parents bénévoles qui



L'équipe des enseignantes de Pugnny-Châtenod a été en partie renouvelée lors de la dernière rentrée.

assurent en grande partie le fonctionnement du périscolaire.

L'association des parents d'élèves (APE) soutient également les activités scolaires. Sa présidence a changé cette année : Emilie Berger laisse la main à Frédérique Dulud.

La municipalité organisera une réunion à destination des parents pour présenter le projet d'espace petite enfance et garderie avant la fin de l'année scolaire.

## À la découverte du patrimoine savoyard

Cette année, l'équipe enseignante travaille autour du fil rouge : "Le patrimoine savoyard d'hier et d'aujourd'hui". Ainsi, le 17 novembre, les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont fait leur première sortie scolaire à Chambéry pour une visite guidée du château des ducs de Savoie. La visite était axée sur la dominante "château fort du Moyen Âge". Le guide a également expliqué l'évolution dans le temps de ce château. Les deux classes ont également bénéficié d'un atelier dans les allées de



Chambéry. Le terme est ici important, car ce sont bien les allées du centre-ville qu'ils ont découvertes à travers un jeu de repérage.

Par ailleurs, ces deux classes ont visité le théâtre du Casino d'Aix-les-Bains, le 29 novembre. Les deux autres classes s'y rendront le 28 mars pour assister à un spectacle dans ce lieu du patrimoine aixois.

Enfin, une association de danse savoyarde interviendra dans le courant de l'année.

## Du changement à la cantine

L'augmentation croissante des élèves qui déjeunent à la cantine a poussé la municipalité à repenser le service de cantine. Ainsi, depuis le mois de novembre, la pause méridienne se déroule en deux services. Chaque service est composé de 30 à 40 élèves.

Pour cela, Jean-Michel Roget est venu renforcer l'équipe. Marie-Jeanne Coutaz, Pascale Lamotte, Eliane Leybros et Jean-Michel Roget assurent le service du repas et la surveillance des enfants.

Cette nouvelle organisation rend le temps du déjeuner plus calme pour les enfants et le personnel.

Les enfants ont également davantage de temps de jeux organisés par Théo, animateur de l'ACEJ.



Jean-Michel Roget est venu renforcer l'équipe qui assure le service du repas et la surveillance des enfants.

# Cantine : le repas à prix coûtant

L'association de la restauration scolaire de Pugny-Châtenod est composée de parents bénévoles pour la gestion de la restauration (lien avec le prestataire, commande des repas et facturation). L'association travaille étroitement avec la mairie, qui gère le personnel et les locaux.

Les repas sont confectionnés par l'entreprise Leztroy, écoresponsable et basée à Serrières-en-Chautagne. En moyenne, 72 repas sont commandés chaque jour. A la rentrée, le prestataire a augmenté le prix du repas de 8,5% pour pallier la hausse du coût des denrées alimentaires et du transport notamment. L'association a fait le choix de ne répercuter que très partiellement cette hausse (5 centimes seulement soit 1,1%), en vendant le repas à prix coûtant (4,75 €). Pour compenser les autres dépenses de l'association, telles que le logiciel Familyclic pour la gestion des inscriptions, les deux repas offerts par enfant en cas d'absence, les chocolats de Noël, les jeux et divers équipements pour la cantine, l'association organise des opérations tout au long de l'année. Ainsi, le 20 janvier, les Pugnerains ont pu commander de



Ambiance de fête pour le repas de Noël à la cantine.

délicieuses galettes confectionnées par Sébastien Fautrelle, que l'association remercie chaleureusement. Au printemps, l'association réitérera l'opération « Petit-déjeuner livré chez vous ! ».

Le bureau de l'association est composé de Eve Cauquil (présidente), Aurélie Forestier (vice-présidente), Hélène Tilloux (trésorière), Christophe Salot (vice-trésorier), Roxane Jochaud (secrétaire) et Anne Mailland-Rosset (vice-secrétaire).

## Un programme actif à la Mam « La maison des Stroumphs »

L'automne s'est bien installé sur le domaine de La Châtaigneraie avec ses belles nuances de couleur. Les grands sont partis pour le chemin de l'école et de nouveaux enfants sont venus rejoindre « La maison des Stroumphs », la maison d'assistantes maternelles (Mam), qui accueille des enfants de deux mois et demi à trois ans. Autre nouveauté : Constance a rejoint l'équipe encadrante début septembre.



« La maison des Stroumphs » a organisé la semaine du goût du 10 au 14 octobre. C'est un moment qui permet aux enfants de découvrir différents saveurs, couleurs, parfums. Les enfants se sont bien amusés à ramasser et à courir dans les feuilles d'automne et



À l'occasion de la semaine du goût, les enfants ont ramassé des feuilles d'automne... et aussi couru dedans !

à réaliser différentes activités autour de ce thème. Elisabeth, de la bibliothèque, rend visite chaque mois à la Mam pour faire profiter les enfants d'une sélection de livres et d'un moment de conte. Après deux années de Covid, la Bourse aux jouets et articles de puériculture a pu être de nouveau organisée le 8 octobre. De nombreux articles étaient proposés à la vente, ainsi que de la petite restauration.

Le 3 décembre, les enfants et les familles ont assisté au Noël de la Maison des Stroumphs. Un conte Kamishibai (théâtre japonais) « Le Père Noël est enrhumé » était au programme, suivi d'une collation.

► « La maison des Stroumphs » - 210, La Châtaigneraie - Route du Téléphérique - Pugny-Châtenod.

Mail : lamaisondesstroumphs@gmail.com.



La Bourse aux jouets et articles de puériculture a de nouveau pu être organisée après l'interruption due au Covid.

# Espace petite enfance :

Après les trois mois d'interruption forcée de l'activité de la municipalité au printemps dernier, le projet de construction du bâtiment dédié à la petite enfance et au périscolaire a redémarré depuis cet été. Le coup d'envoi du chantier est prévu pour juillet et la livraison pour la rentrée de septembre 2024.



Des travaux préliminaires de dévoiement de deux conduites d'eau potable ont été conduits cet automne par Grand Lac.

Le projet dédié à la petite enfance et au périscolaire consiste à construire un nouveau bâtiment prolongeant l'école actuelle. La nouvelle structure sera intégrée en harmonie avec l'existant et offrira 378 m<sup>2</sup> de surface de plancher supplémentaire distribuée sur deux niveaux indépendants l'un de l'autre : 150 m<sup>2</sup> en rez-de-chaussée bas pour un espace petite enfance et 228 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée haut pour l'espace garderie des enfants scolarisés à l'école de Pugny-Châtenod.

Ce beau projet parachève les actions déjà réalisées dans les 10 dernières années pour l'enfance à Pugny-Châtenod, à savoir la mise en place de la Maison d'assistantes maternelles (Mam) et la construction de l'école. En regroupant en un seul lieu et dans un cadre magnifique et adapté, l'espace petite enfance, l'école et la garderie, il complète les services offerts à l'enfance et facilite la vie des parents en limitant leurs déplacements.

La Mam, qui assure déjà depuis plus de 10 ans les

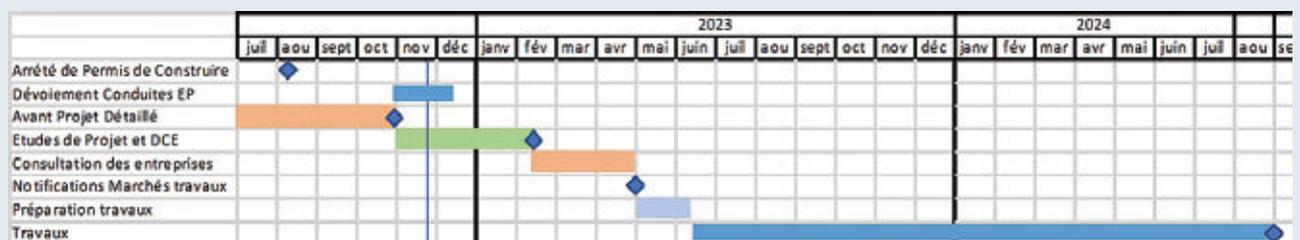
services d'assistantes maternelles à la Châtaigneraie, poursuivra son activité dans ce nouvel espace petite enfance du rez-de chaussée bas, et pourra ainsi accueillir jusqu'à 16 enfants.

## Une large réflexion avec les acteurs de la petite enfance

L'espace prévu pour la garderie périscolaire en haut présentera, par son volume et sa surface, un potentiel pour de multiples usages complémentaires au service des enfants. Selon les besoins des enseignants, des associations, de la Mam ou de la mairie, cela pourra être, par exemple, des activités pédagogiques particulières, des expositions temporaires, des interventions à thème... voire même, si le besoin se révélait dans les années à venir, l'ouverture d'une classe supplémentaire, ce qui représenterait un moindre coût pour la collectivité.

Rappelons que les plans d'avant-projet sommaire de l'espace petite enfance avaient été soumis fin

## Le début des travaux prévu en juillet



Sur les bases d'un dossier déposé en décembre 2021, le permis de construire du pôle a été accordé le 5 août 2022.

Les études d'avant-projet sont désormais terminées et validées par la mairie. Le cabinet d'architecte Adela et ses partenaires d'ingénierie engagent maintenant l'ultime étape d'étude visant la production du dossier de consultation des entreprises, en vue des appels d'offres. Après attribution des marchés, le projet pourra entrer dans sa phase de réalisation.

Le planning réactualisé prévoit l'attribution des marchés en mai prochain, le début des travaux en

juillet pour une ouverture des structures à la rentrée 2024-2025.

Des travaux préliminaires, conduits par Grand Lac cet automne, ont permis le dévoiement de deux conduites d'eau potable souterraines passant à l'emplacement des fondations du futur bâtiment.

L'école restera bien sûr ouverte pendant les travaux de construction de ce nouveau bâtiment. Toutes les précautions ont été prises afin que le chantier ne présente aucun risque pour les enfants et les accompagnants et que les interactions soient limitées avec les activités autour de l'école.

# le projet va être lancé



La Maison d'assistantes maternelles occupera l'espace petite enfance au rez-de-chaussée. La garderie périscolaire sera située au 1<sup>er</sup> étage.

2021 à l'avis d'un groupe de réflexion composé d'assistantes maternelles de la Mam et d'autres personnes de Pugny-Châtenod ayant une expérience et des compétences dans le domaine de la petite enfance. Presque toutes les remarques et suggestions formulées ont été retenues et sont intégrées aujourd'hui dans l'avant-projet.

L'équipe de projet de la mairie a déjà rencontré la directrice de l'école afin de lui présenter le projet. Dans la continuité, elle organisera en tout début d'année 2023 plusieurs ateliers de travail avec le personnel enseignant de l'école, les assistantes maternelles de la Mam et des représentants de l'association garderie. L'objectif de ces ateliers sera de partager les éléments de définition du projet produits en phase étude et le calendrier de déroulement du projet. Ils permettront surtout de collecter les remarques et suggestions des futurs utilisateurs afin de les intégrer dans le dossier de projet. Une attention particulière sera apportée

pour minimiser les nuisances et assurer la parfaite sécurité des enfants, enseignants et accompagnants pendant toute la durée du chantier.

L'équipe de projet de la mairie se tient bien entendu à votre disposition, sur le site [www.pugny-chatenod.fr](http://www.pugny-chatenod.fr), pour répondre aux questions que vous souhaiteriez poser.

## Un investissement de plus de 1,2 M€

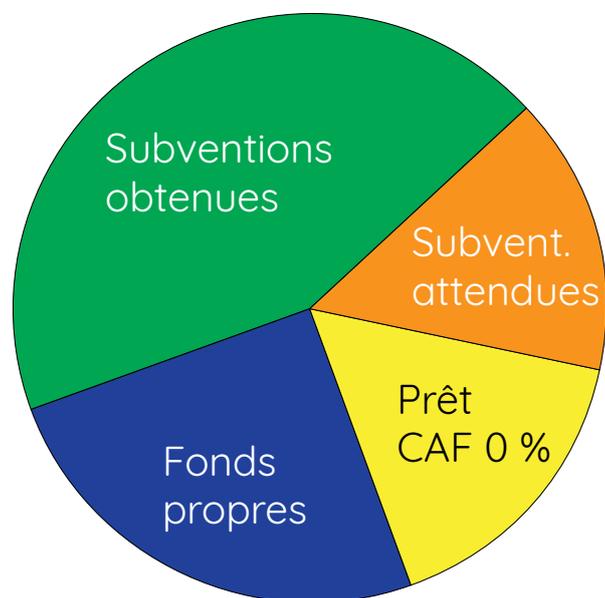
Au terme de l'étape d'avant-projet détaillé avec des estimations plus fines et la prise en compte d'un contexte économique en forte inflation, auquel le secteur du bâtiment n'échappe pas, le coût total du projet d'espace petite enfance est évalué aujourd'hui à 1 226 000 € HT.

La construction seule est estimée à 1 074 000 € HT. A ce coût s'ajoutent les prestations de maîtrise d'œuvre (132 000 €) ainsi que diverses dépenses périphériques à prévoir (20 000 €). Le coût de la construction sera connu avec plus de certitude à l'issue du processus de consultation des entreprises et de l'attribution des marchés.

Pour financer ce projet, la municipalité a recherché activement des subventions.

■ À ce jour, toutes les demandes ont été déposées et plusieurs partenaires ont d'ores-et-déjà confirmé leur accord de participation : la Caisse d'allocations familiales pour 184 000 €, le contrat territorial de Savoie pour 15 000 €, le Fonds départemental d'équipement des communes pour 99 000 €, la préfecture de Savoie pour 267 000 €. Le retour de la Région est toujours en attente.

■ À ce stade, l'équipe de projet a bon espoir d'atteindre à minima 50% de subventions pour ce projet. La commune bénéficiera par ailleurs d'un prêt de 208 000 euros à 0 % d'intérêts que lui a accordé la Caf.



Coût (1,226 M€)

# 69 nouveaux inscrits et 3320 prêts à la bibliothèque

Pour occuper vos soirées, pourquoi ne pas vous plonger dans un bon livre ? À l'heure où l'on s'interroge sur le devenir du livre, quelle est la place d'une bibliothèque dans une commune ? Le livre subit de plein fouet la concurrence d'Internet, des médias, des réseaux sociaux, mais la bibliothèque reste un lieu de culture, de convivialité et de partage ouvert à tous. Elle permet à chacun de profiter d'un choix, d'une diversité à moindre frais. Elle attire tout particulièrement les enfants : la magie du livre reste entière et participe par sa variété tant au niveau des thèmes abordés que de la forme artistique, à leur épanouissement.

## Un peu d'histoire

La bibliothèque existe depuis 2018 dans ses locaux actuels. Mais elle a eu des précédents. Dès 1985, un point lecture avait été créé, avec une cinquantaine d'ouvrages. Il était situé dans la salle du conseil municipal de l'époque, au 1<sup>er</sup> étage des locaux actuels

## Des propositions pour tous



Tous les trois mois, un temps de lecture est proposé à la bibliothèque pour les enfants.

- Une animation par mois avec les enfants de la Maison d'assistantes maternelles (Mam)
- Tous les trois mois, un temps de lecture pour les enfants dans les locaux de la bibliothèque
- Un groupe lecture qui se réunit tous les mois
- De nouvelles tables thématiques tous les deux mois
- Une participation à différents prix littéraires : Premier roman avec le service Lectures plurielles, prix Rosine Perrier, prix de la Vache qui Lit pour les enfants, participation aux rencontres Facim et accueil d'un auteur en lien avec les bibliothèques d'Aix-les-Bains et Grésy-sur-Aix.
- En 2023, plusieurs nouveautés seront proposées aux lecteurs, dont un accès facilité aux livres numériques de la BDP, un spectacle dans le cadre de Bib en scènes, la presse en ligne et un service d'autoformation.



La bibliothèque fonctionne au quotidien grâce à une équipe de 14 bénévoles.

de l'ACEJ. En 2000, elle a déménagé au sous-sol du bâtiment administratif, d'abord sur 30 m<sup>2</sup>, puis sur 50 m<sup>2</sup>.

Elle s'est développée grâce à des bénévoles dévouées, au soutien de la municipalité et de la BDP (Bibliothèque départementale de prêt).

## Animée par 14 bénévoles

La bibliothèque est un service communal depuis sa création. Le financement est à la charge de la commune qui est propriétaire des locaux, du fonds de livres, CD, CD-Rom et du matériel informatique. Elle est informatisée avec le logiciel « Decalog » depuis 2020 et possède un site internet.

Elle vit grâce à une équipe de 14 bénévoles qui assurent le fonctionnement au quotidien : trois permanences par semaine, les achats de livres et leur équipement, la gestion du site internet, la liaison avec la BDP, l'informatisation du fonds, la préparation des différentes tables de présentation, les animations, les décorations, le rangement, le tri... La bibliothèque est ouverte à tous. L'inscription, gratuite, permet d'emprunter cinq livres par personne pour une durée de quatre semaines.

Les bonnes volontés sont les bienvenues !

## La bibliothèque en chiffres

- 255 lecteurs inscrits, dont 69 nouveaux depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 !
- Un fonds de 5260 livres et revues, 2435 pour adultes et 2725 pour les enfants
- 3320 livres prêtés aux lecteurs entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> décembre et autant qui reviennent, qu'il faut enregistrer, vérifier, décontaminer, ranger...
- Une centaine d'ouvrages achetés tous les ans avec le budget alloué par la commune
- Une centaine d'ouvrages que l'équipe récupère chaque mois à la BDP (Bibliothèque départementale de prêt) et qui sont prêtés pour un an (et autant qui sont restitués chaque mois après avoir été sortis du catalogue de la bibliothèque).

# Des portes ouvertes pour les 50 ans du monastère de Bethléem



De nombreux visiteurs ont découvert le monastère lors de cette journée "portes ouvertes".

Au début, aux Corbières, ce fut un hôtel climatique qui devint orphelinat tenu par les sœurs de saint Joseph. Puis, à sa fermeture, Mgr Bontems, archevêque de Chambéry, chercha une congrégation pour occuper ces lieux où le Père Portal, pionnier de l'œcuménisme, avait édifié l'église de l'Unité où il repose. En 1972 s'installe une communauté de moniales de l'ordre de Bethléem qui allie la tradition monastique de l'Orient et de l'Occident.

Aujourd'hui, 26 religieuses de 27 à 94 ans assurent la permanence de la prière et du travail, en suivant la règle « du silence et de la solitude ».

Une journée « portes ouvertes » dans un monastère est tout à fait exceptionnelle. Le 10 septembre, les religieuses ont célébré ainsi les 50 ans de la fondation du monastère. Une foule de visiteurs, venus parfois de très loin, a pu découvrir les lieux guidée

par une moniale. Une messe d'action de grâce a été célébrée dans l'église actuelle, inaugurée en 2005 à l'emplacement de la menuiserie dont l'activité a été reprise par un autre monastère.



Ancien hôtel climatique puis orphelinat, le lieu abrite depuis 1972 le monastère de Bethléem.

## 11 Novembre : la population fidèle à son devoir de mémoire

La commémoration du 11 Novembre s'est déroulée devant le monument aux morts dans la cour de l'ancienne école de Pugny-Châtenod, en présence du maire, Bruno Crouzevalle, des élus du conseil municipal, des anciens pompiers et de Lucien Jacquelin, porte-drapeau cette année encore.

Les enfants ont participé une nouvelle fois à la confection de la gerbe avec l'aide de Suzanne Mailland, bénévole du CAP, et en lisant une lettre de Poilu lors de la cérémonie.

De nombreux Pugnerains étaient présents et ont ensuite partagé un pot de l'amitié.



Élus, anciens pompiers, porte-drapeaux, enfants de l'école et Pugnerains ont commémoré le 11 Novembre.

# Plus de 130 entrepreneurs à Pugny-Châtenod



Organisée par la mairie, la soirée des entrepreneurs a réuni une quarantaine de professionnels qui ont pu échanger sur leurs compétences et mieux se connaître.

La soirée des entrepreneurs est un rendez-vous très apprécié. Autour d'un apéritif, une quarantaine de professionnels installés à Pugny-Châtenod ont pu échanger sur leurs compétences, fin novembre. A ce jour, la municipalité a identifié plus de 130 personnes exerçant une activité sur la commune.

Un annuaire par profession sera mis en ligne sur le nouveau site internet de la commune, en début d'année. C'est en effet une belle richesse professionnelle pour une si petite commune ! Si vous créez une activité, n'hésitez pas à vous manifester : [b.gallezdenquin@pugnychatenod.fr](mailto:b.gallezdenquin@pugnychatenod.fr).

## Un couple offre des instruments pour l'école

Régine et Daniel Baratto, habitants de Pugny-Châtenod, ont eu la gentillesse de faire un don à l'école. Ils ont vécu et travaillé plusieurs années à Bamako, d'où ils ont ramené un Jumbé et un Balafon. Ils ont offert ces superbes instruments de musique typiques du Mali, qui feront le bonheur des enfants. Merci à eux !



**Nouveaux arrivants :  
un rendez-vous  
à ne pas manquer**



Vous êtes arrivés à Pugny-Châtenod depuis ces deux dernières années ?

La municipalité vous invite à un apéritif le vendredi 3 mars à 18h à la salle polyvalente, afin de tous vous souhaiter la bienvenue, vous rencontrer et répondre à vos questions.

# À quoi ont servi vos dons ?



Dans le cadre d'Octobre rose, opération de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, les collectes de dons réalisées à Pugny-Châtenod en 2021 et 2022, ont permis de recueillir 6063 € et 740 €. Ces sommes ont été exclusivement attribuées au service d'oncologie de l'hôpital d'Aix-les-Bains. C'est l'occasion de remercier Solène Fichou et Amandine Dam, nos deux masseuses pugneraines, d'avoir reversé une partie de leurs recettes du mois d'octobre.

L'ensemble de ces dons a permis de prendre en charge les patient(e)s du service pour des soins de confort : soins socio-esthétiques, massages bien-être et de réflexologie plantaire. Ces soins ont pour but d'améliorer la qualité de vie des patients. De cette

façon, les soignant(e)s accompagnent les patient(e)s et partagent avec eux ces moments de détente. Ces dons ont également alimenté le financement d'une salle d'accueil et de repos pour les familles des patient(e)s.

La commune est fière d'avoir pu soutenir patient(e)s et familles avec ses événements d'Octobre rose. Merci de votre générosité.

## Prochaine édition le 7 octobre 2023

Une nouvelle édition d'Octobre rose aura lieu le samedi 7 octobre 2023. Si vous souhaitez apporter votre contribution, n'hésitez pas à contacter [b.gallezdenquin@pugnychatenod.fr](mailto:b.gallezdenquin@pugnychatenod.fr).



Les dons ont permis de prendre en charge les patient(e)s du service d'oncologie pour des soins de confort et d'aménager une salle d'accueil et de repos pour les familles.

# Le Revard argenté sous le signe de la collégialité

Les activités et les changements au sein du "Revard argenté" ont été nombreux en cette année 2022. Lors de l'assemblée générale du 8 février, comme il l'avait annoncé, le président Jackie Bernamont a souhaité quitter son poste. Devant le manque de candidats pour le remplacer, il a proposé de transformer l'association en mode collégial. Plus de président, ni de secrétaire mais des membres très actifs du conseil collégial appelés à se partager les missions à responsabilité égale par le biais de huit commissions constituées chacune de deux ou trois membres. Cette nouvelle organisation a très bien fonctionné cette première année.

## Une année bien remplie

Le 24 mars une cinquantaine de membres se sont retrouvés pour une escapade gustative et dansante au restaurant du casino de Challes-les-Eaux.

Le 9 juin, 28 adhérents ont découvert le musée de la Mine Image, ancien site d'extraction de charbon souterrain, avant d'emprunter le mythique train touristique rénové de La Mure.

Et voici l'arrivée de l'été avec le traditionnel barbecue concocté comme à l'accoutumée par Jackie. S'il a quitté ses fonctions de président, il n'en a pas moins conservé ses talents de cuisinier ! Ce sont 60 personnes qui ont dégusté le succulent buffet avant de disputer des parties de pétanque très acharnées.

En septembre, les adhérents se sont retrouvés pour les jeux, les ateliers créatifs, les entraînements de dictée. A ce propos, notons la performance de Renée Bois qui a terminé première du concours départemental de dictée organisé par la fédération Générations Mouvements.

34 membres attendaient avec impatience le 11 septembre pour prendre la direction de Bellaria, cité balnéaire de la riviera Romagnole sur la Côte



En septembre, 34 membres du Revard argenté sont partis sur la côte adriatique.

adriatique. Bologne, San Marin, Ravenne et les vignes de Bertinoro furent également au programme.

Le prochain voyage verra 36 adhérents découvrir Minorque en septembre 2023.

L'incontournable soirée Moules-frites a, une fois de plus, rencontré un franc succès à tel point qu'il a fallu refuser quelques inscriptions... 100 kg de moules et 50 kg de frites ont été dégustés en musique.

La commission ateliers proposera les 23 mars et 6 avril, deux journées sur le thème « améliorer la mobilité et la sécurité des conducteurs seniors ».

Et l'année s'est achevée par le traditionnel repas de Noël auquel ont assisté 80 personnes, soit la quasi-totalité des adhérents. Ce fut l'occasion de fêter les 80 ans de plusieurs adhérents.

**Contact :** [revard.argente@gmail.com](mailto:revard.argente@gmail.com)



Le coup d'envoi de la saison a été donné au casino de Challes-les-Eaux.



Quittant la présidence du club, Jackie Bernamont a été chaleureusement remercié.

## Les rendez-vous de 2023

- Assemblée générale le mardi 14 février à la salle polyvalente
- Barbecue jeudi 29 juin
- Moules-frites samedi 18 novembre
- Repas de Noël dimanche 10 décembre

# Le CAP a fêté son 20<sup>ème</sup> anniversaire



Multisports, art floral, danse en ligne, marche, gym, peinture : les activités sont diversifiées au CAP.

Le CAP (Comité d'animation pugnerain) propose aux habitants de la commune et des alentours diverses activités et animations.

L'année 2022 était une année spéciale pour l'association, qui a fêté ses 20 ans. À cette occasion, une soirée « magie comique » a été organisée le 12 mars et a enchanté tous les participants. Le 10 septembre, une tartiflette géante à destination des adhérents et sympathisants fut l'occasion pour les membres de se retrouver.

En relation avec la municipalité, le CAP a préparé un atelier créatif à l'occasion de Pâques qui a ravi petits et grands. Chaque enfant participant a réalisé son panier et l'a rempli de petits œufs.

Pour le 11 novembre, les enfants de l'école se sont investis dans la réalisation d'une magnifique gerbe, en hommage à tous les morts pour la France.

En 2022, le CAP a continué à régaler les papilles des Pugnerains avec les ventes de boudin en janvier, et de diots en décembre. Autour du vin chaud, l'ambiance était chaleureuse.

Tous ces succès ont été rendus possibles grâce à l'investissement des bénévoles ainsi qu'à la participation des Pugnerains.



Spectacle de magie et tartiflette géante ont été les deux événements marquant les 20 ans du CAP en 2022.

## Les projets pour 2023

En 2023, le CAP maintiendra toutes ses activités. Elles apportent à chacun du bien-être et contribuent au développement des relations entre les participants.

Un nouvel atelier a été créé à l'occasion des fêtes de Noël, pour les écoliers qui le souhaitent. Il complète ceux de Pâques et du 11 novembre.

Le CAP reconduira les ventes de plats à emporter peut-être en changeant de proposition mais ils seront toujours préparés avec autant d'enthousiasme.

Le comité envisage également d'organiser deux circuits pédestres afin de découvrir la commune et la richesse de son patrimoine.

Une formation aux premiers secours pour tout public à partir de 15 ans est envisagée.

Le CAP interviendra aux côtés d'autres associations communales pour organiser un vide-dressing le 2 avril, la fête de la musique le 21 juin et participer avec la municipalité au succès d'Octobre rose.

Voici la composition du bureau du CAP :

- Présidente : Carole Dormard
- Vice-président : Jean Bouvet
- Trésorière : Danielle Beauquis
- Trésorière adjointe : Josiane Carezni
- Secrétaire : Christiane Carrichon
- Secrétaire adjoint : Patrick Montebianco.

## Les activités du CAP

Voici les activités proposées par le CAP (hors vacances scolaires) :

- MULTISPORT (enfants de l'école primaire) : le mardi, de 17h à 18h
- DANSE EN LIGNE (adultes) : le mardi, de 18h15 à 19h15
- GYM (adultes) : le mercredi, de 11h à 12h
- MARCHE : les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis, de 13h15 à 16h15 environ
- ART FLORAL : 1 fois par trimestre, le samedi après-midi
- PEINTURE : 2 jeudis par mois, de 14h30 à 17h.

# Acej : un centre de loisirs le mercredi et pendant les vacances

Les enfants pugnerains peuvent être accueillis le mercredi et pendant les vacances scolaires au centre de loisirs "Le Revard". L'Acej y reçoit en moyenne 40 enfants par jour, venant de Pugny-Châtenod, mais aussi du Montcel, de Mouxy ou de Trévignin.

Ce centre est ouvert toute l'année (hormis les vacances de Noël et la première quinzaine d'août, périodes pendant lesquelles les enfants peuvent bénéficier du centre de loisirs "Les Coccinelles" à Grésy).

L'Acej poursuit son action au travers du programme spécial CM2 pendant chaque période de vacances, ainsi que le programme jeunesse à partir de l'âge d'entrée au collège.

► Infos : 04 79 34 86 46 ; [secretariat@acej-gresy.fr](mailto:secretariat@acej-gresy.fr).  
Site web : [www.acej-gresy.fr](http://www.acej-gresy.fr). Page Facebook ACEJ.



Le centre de loisirs "Le Revard" accueille 40 enfants par jour en moyenne à Pugny-Châtenod.

## Olivia, nouvelle animatrice informatrice jeunesse

Olivia est la nouvelle animatrice informatrice jeunesse, au service de la SIJ (Structure information jeunesse).

Officiellement lancée en septembre dernier, cette structure de l'ACEJ accueille les jeunes âgés de 13 à 30 ans afin de les aider dans leur quotidien et plus particulièrement sur les thématiques suivantes : orientation, emploi, prévention santé, vie pratique, logement, mobilité et accès à la culture.

Olivia peut accueillir les jeunes sur rendez-vous, pour des entretiens individuels et personnalisés, dans le but de les accompagner dans leurs projets. Des permanences sans rendez-vous sont également mises en place afin que chacun puisse venir librement à la SIJ pour s'informer, poser des questions, effectuer des recherches sur internet, ou

encore demander de l'aide pour la rédaction d'un CV ou d'une lettre de motivation...

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements ou prendre rendez-vous avec l'informatrice jeunesse, Olivia, voici quelques informations pratiques :

- Permanences de la SIJ à l'anim'@dos (Grésy-sur-Aix) : le mardi de 15h à 17h, le mercredi de 14h à 17h (sur rendez-vous), le jeudi de 15h à 17h et le vendredi de 15h à 17h.
  - Permanences au lycée Marlioz : le jeudi de 12h à 13h30 (sur rendez-vous) et le vendredi de 12h à 13h30.
- Contact : [infojeunes@acej-gresy.fr](mailto:infojeunes@acej-gresy.fr) ; 07 49 26 43 28.



## Des séances de sport avec Caroline

Envie de vous dépenser ? Hiver comme été, venez rejoindre les séances qui se déroulent en plein air et sans engagement. Caroline, coach sportive diplômée d'État, vous propose des disciplines innovantes comme le strong, le tabata, le cross training...

Chacun son rythme, mais c'est avant tout un moment de détente dans la convivialité et la bonne humeur.

► Contact : 06 14 80 45 26.



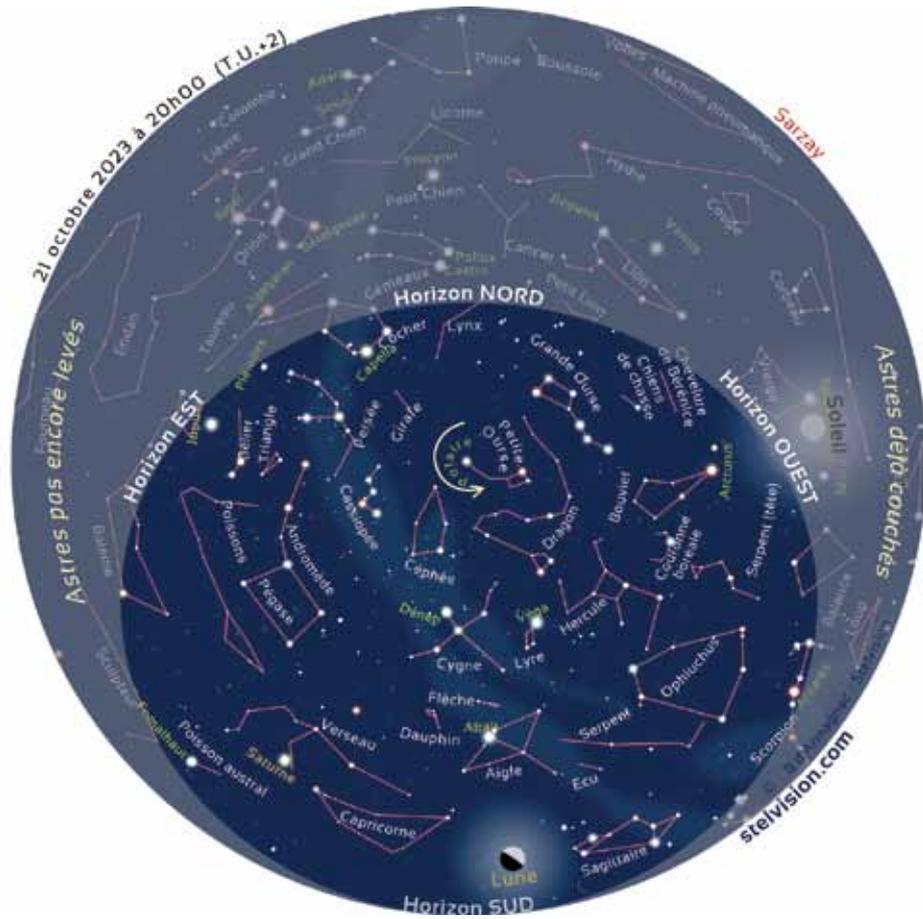
# Le Jour de la nuit reconduit en 2023

Fort du grand engouement qu'a connu le premier événement d'observation astronomique de 2021, la municipalité a décidé de reconduire le "Jour de la nuit" le 21 octobre 2023.

L'extinction nocturne de l'éclairage public est maintenant en application sur toute la commune.

L'environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces, il contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique.

L'association Tycho Brahé d'Annecy interviendra une nouvelle fois pour cette observation astronomique. Grands et petits pourront partager une belle soirée en observant nos planètes et galaxies.



Voici le ciel qui pourra être observé le 21 octobre 2023 lors du "Jour de la nuit".

## PROGRAMME D'ACTIVITES PUGNY-CHATENOD

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
<b>14H00</b> <b>JEUX DE CARTES</b> SALLE POLYVALENTE 1 LUNDI SUR 2 ACTIVITES MANUELLES / DICTEE SALLE POLYVALENTE 06 60 68 28 95 1 LUNDI SUR 2	<b>16H30-18H00</b> <b>MULTISPORTS ENFANTS</b> CITY STADE DE SALLE POLYVALENTE 04 43 09 09 29 <b>18H15-19H15</b> <b>DANSE EN LIGNE</b> SALLE POLYVALENTE 04 01 92 10 56 <b>18H45-19H45</b> <b>TABATA</b> CITY STADE PREAM 04 14 00 45 24 <b>19H45-20H45</b> <b>PILATES</b> SALLE D'ACTIVITES ECOLE 04 37 55 70 87	<b>11H00-12H00</b> <b>GYM ADAPTEE</b> SALLE D'ACTIVITES ECOLE 04 43 09 09 29 <b>13H45-15H00</b> <b>YOGA</b> SALLE D'ACTIVITES ECOLE 04 23 47 04 19 <b>17H00-18H15</b> <b>YOGA</b> SALLE D'ACTIVITES ECOLE 07 85 54 19 44	<b>16H30-17H00</b> 1 JEUDI SUR 2 <b>PEINTURE</b> SALLE POLYVALENTE 04 23 37 68 92 <b>19H00-20H00</b> <b>CROSS TRAINING</b> CITY STADE PREAM 04 14 00 45 24 <b>20H15-21H15</b> <b>SOPHROLOGIE</b> SALLE D'ACTIVITES ECOLE 04 62 63 91 70	<b>13H30</b> <b>1 VENDREDI SUR 2</b> <b>RANDONNEE</b> 06 74 31 43 55
<b>9H30-10H30</b> <b>TABATA CROSSING</b> CITY STADE OU PREAM DE L'ECOLE 06 14 00 45 24	<b>10H00-11H00</b> <b>STRONG /ZUMBA</b> CITY STADE OU PREAM DE L'ECOLE 06 14 00 45 24	<b>ATELIER FLORAL</b> 1 atelier par trimestre le samedi <b>10H00-11H00</b> 06 28 34 36 15	<b>BIBLIOTHEQUE</b>  Lundi 16H30-18H30 Mercredi 16H00-18H00 Samedi 10H30-12H00 04 79 35 69 89	Un projet ? Des idées ? Des envies ? Contactez nous / la.gallerdenquin@pugnynchatenod.fr  Suivez nous en temps réel sur ILLI/WAP, appli gratuite !

# Le nouveau conseil municipal

## TROMBINOSCOPE

VOTRE MAIRE

VOS ADJOINTS

 BRUNO CROUZEVIALLE



Chef-Lieu

 THIERRY MICHEL



Les Bortellins

 BERNARD HENRIET



Sous les côtes

 BARBARA GALLEZ-DENQUIN



Pré Sorran

 CAROLINE GAY-PARA



Pré Fanquette

VOS CONSEILLERS

 FRANCOIS BIQUEZ



Replat

 EVE CAUQUIL



Bel Air

 THIERRY COFFINET-AUPIAIS



Pré Sorran

 ANNICK DEFONTAINE



Replat

 BERNARD FRANCONY



Téléphérique

 PHILIPPE GALY



Pré Fanquette

 FABRICE GUILLOU



Champ Pâroud

 JULIEN HERVAULT



Chef-Lieu

 CLAIRE MUS



Les Plantées

 EMMANUELLE PROVENT-CHAUZU



Téléphérique

« SOYEZ INFORMEZ EN TEMPS REEL SUR L'ACTUALITE DE LA COMMUNE »  
(Alertes coupures, cambriolages, rendez-vous, animations, actualités...)

Votre mairie

Actualités

Agenda

Participer

Contact

## TELECHARGEZ ILLIWAP

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !



100 % GRATUITE



SANS INSCRIPTION



SANS PUBLICITÉ



**illiwap**  
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

TELECHARGEZ L'APPLI !

